
**Charte et plans
« Mont local »**

Commune du Mont-sur-Lausanne

PRÉAMBULE

Alors que Le Mont-sur-Lausanne évolue vers le statut de ville, la Commune s'engage à renforcer son attractivité en développant une centralité vivante et dynamique. Dans cette optique, la Municipalité a souhaité tester de nouveaux usages et services en amont des projets d'aménagement en cours.

C'est dans ce cadre que Mont local a été créé, afin d'expérimenter des activités économiques et socioculturelles au cœur de la commune. En complémentarité avec Mont Bistro, cet espace a pour vocation de soutenir l'économie locale, de favoriser les rencontres et de promouvoir le savoir-faire montain.

À travers cette initiative, Le Mont-sur-Lausanne s'inscrit également dans une démarche régionale, notamment via le label « Consommer local » porté par Lausanne Région. *Mont local pop-up* ambitionne ainsi de devenir un modèle pour les communes voisines et une vitrine du dynamisme local.

CHARTRE ET BUT

Mont local est un espace communal dédié aux initiatives locales, artisanales et durables. Mis à disposition par la Commune du Mont-sur-Lausanne, il offre une **vitrine** temporaire aux projets et activités qui renforcent le **dynamisme social, culturel et économique** du centre.

Réservé en priorité aux habitants, entreprises et associations de la commune, son accès est **gratuit**, sous **conditions**. La durée d'occupation est limitée à **deux semaines maximum** afin de garantir une diversité d'usages et une rotation équitable.

Ce lieu s'adresse aux acteurs engagés dans la valorisation du territoire : **producteurs, artisans, entrepreneurs et porteurs de projet**.

La Municipalité encourage les synergies avec le projet **Mont bar** voisin, nommé Mont Bistro. Cela peut se traduire par des collaborations autour de la restauration, des boissons ou d'événements communs. Ces échanges favorisent une ambiance conviviale et stimulent la créativité. Ils contribuent à renforcer le dynamisme local en créant des moments de partage et des expériences collectives.

Les principales activités concernées incluent :

- Les producteurs et artisans locaux, en particulier ceux proposant des produits liés à l'alimentation, aux métiers de bouche ou à l'artisanat traditionnel ;
- Les initiatives valorisant les circuits courts, l'agriculture urbaine, ou promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement et durables ;
- Les porteurs de projets mettant en avant l'économie du Mont-sur-Lausanne, le patrimoine communal ou des concepts novateurs dans le domaine artisanal ou culturel ;
- Les entreprises, collectifs ou institutions, basés dans la commune, qui poursuivent des objectifs alignés avec l'intérêt public, l'ancrage local et les principes de durabilité ;
- Les organisateurs d'ateliers, d'animations ou d'expositions favorisant la découverte, l'apprentissage ou le partage autour des thématiques culturelles, artisanales et écologiques.

Les périodes d'utilisation sont limitées et octroyées sur la base d'une postulation via un dossier de candidature soumis à la Municipalité au moins un mois à l'avance, sous réserve des disponibilités. Les candidats sont priés de préciser leur projet, ainsi que ses objectifs et son adéquation avec les valeurs et les principes de Mont local.

Contreparties

Les utilisateurs retenus s'engagent à :

- Respecter les conditions d'utilisation ;
- Être autonomes dans leur utilisation du local (préciser en amont d'éventuels besoins matériels et ressources, ces derniers ne sont néanmoins pas garantis) ;
- Proposer des activités ouvertes au public (à l'exception de projets ciblant un groupe spécifique validé au préalable) ;
- Créer des synergies avec d'autres initiatives locales, notamment Mont Bistro et/ou d'autres acteurs de la commune, une réunion est organisée dans ce sens ;
- Effectuer un retour d'expérience à votre référent auprès de la Commune (qui prendra contact avec vous à cet effet).

Communication

L'utilisateur est responsable de la communication de son événement, incluant la création de supports promotionnels et la diffusion par divers moyens. Il est tenu d'intégrer le logo de la Commune, qui lui sera fourni, sur l'ensemble de ses visuels et supports de communication.

La Commune du Mont-sur-Lausanne fait la promotion de Mont local sur son site internet sur la page : lemontsurlausanne.ch/montlocal. Les différents événements sont également annoncés dans l'agenda en ligne ainsi que sur les réseaux sociaux. Des publications, réalisées par le porteur de projet, peuvent également être repartagées par les comptes officiels de la Commune sous certaines conditions.

Si l'activité concerne les métiers de bouche, un *formulaire d'annonce pour les entreprises du secteur alimentaire* nécessitera une signature conforme aux règlements le concernant.

Lu et approuvé par l'utilisateur.

(Etabli en double exemplaire, dont un pour l'utilisateur)

Lieu et

date :

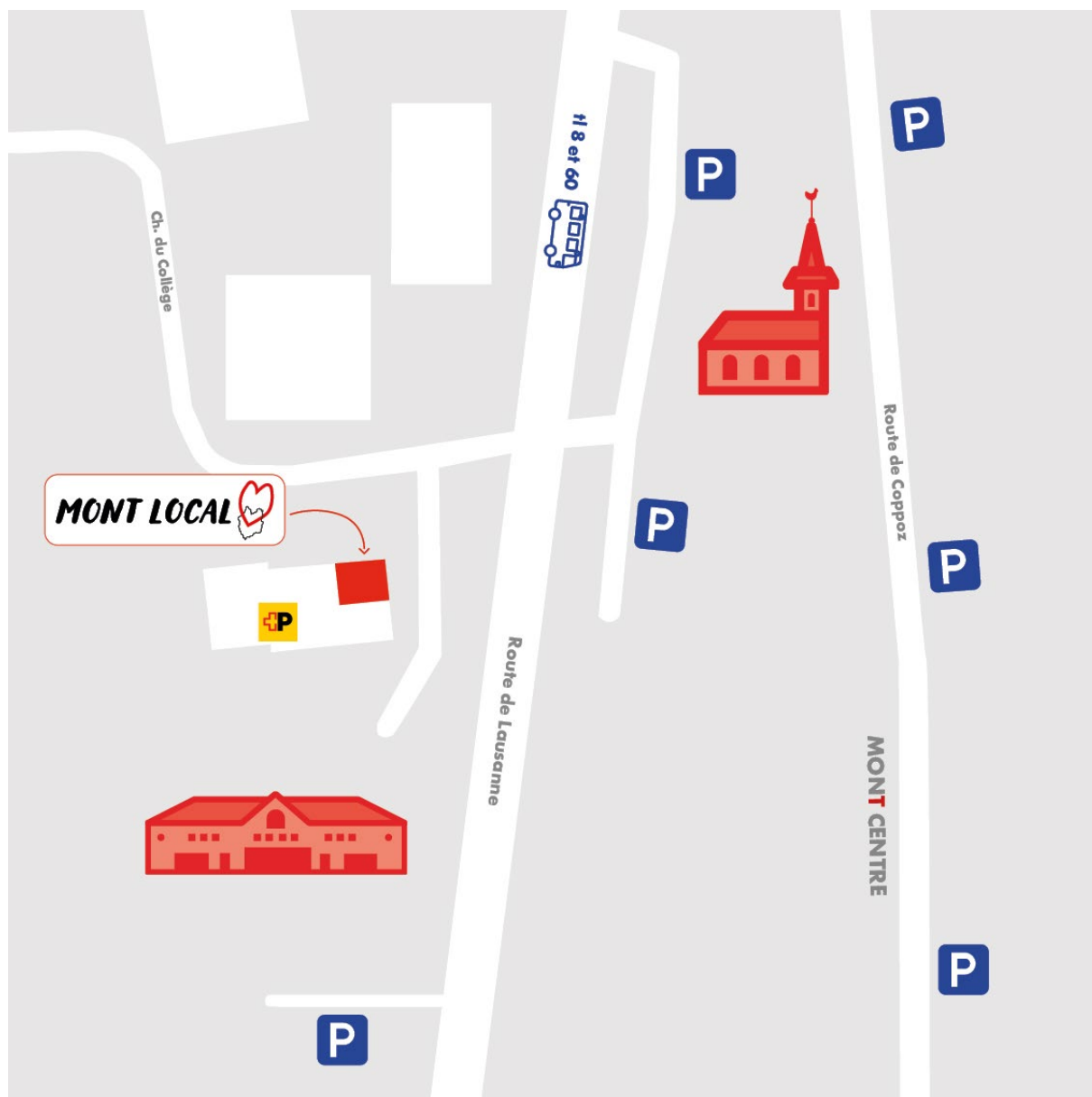
Signature :

.....

.....

LOCALISATION

Route de Lausanne 14, 1052 Le Mont-sur-Lausanne



PLANS DES LOCAUX

